

Des couches vertes payantes



Afin d'encourager l'utilisation de couches lavables par les familles montarvilleuses, la Ville de Saint-Bruno a mis sur pied un programme d'aide financière pour l'achat de telles couches. Une subvention de 100 \$ sera accordée, par enfant, aux familles qui apporteront à la municipalité leur facture originale de couches lavables, accompagnée du formulaire dûment rempli. Un virage vert qui s'annonce payant tant pour les familles que pour l'environnement.

Un texte de Oriane Wion

Avec ce programme, Saint-Bruno-de-Montarville s'ajoute aux 69 autres municipalités et 11 MRC du Québec qui, elles aussi, font bénéficier leurs citoyens d'une aide financière semblable. « La mise en œuvre d'un programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables consiste en une mesure provenant du plan d'action 2011 de la Politique familiale, qui figurait dans notre programme électoral », précisait Joël Boucher, conseiller du district # 3 et responsable de la famille, en rencontre de presse effectuée la semaine dernière.

De son côté, Thérèse Hudon, conseillère du district # 1 et responsable de l'environnement, s'est sentie interpellée par cette idée. « J'ai tout de suite adhéré à la proposition du comité de la famille. Ce plan met en évidence le respect de la politique québécoise de gestion des matières résiduelles, soit les 3R-V : réduire à la source, recycler, réutiliser et valoriser. » M^{me} Hudon ajoute qu'en plus, les couches jetables représentent environ 40 % des déchets par ménage québécois.

Une trentaine de familles

Selon les données statistiques recueillies par M. Boucher, environ 15 % des familles québécoises utilisent des couches lavables. Sachant qu'à Saint-Bruno, entre 200 et 250 naissances sont enregistrées

annuellement depuis quelques années, la Ville pense rejoindre au minimum une trentaine de familles. Afin de ne pas être prise au dépourvu, la Ville a tout de même prévu un budget pour une centaine de familles et, si la demande est forte, l'administration pourrait alors s'ajuster, le but n'étant pas de limiter les nouvelles familles de profiter du programme.

Selon les deux conseillers, la Ville n'a jamais eu l'intention d'obliger les familles à se procurer un ensemble de couches lavables qui peut coûter entre 450 \$ et 600 \$. Les familles peuvent disposer de 100 \$ par enfant, comme elles l'entendent, pourvu que le montant minimal soit de 100 \$.

« En achetant des couches lavables, on économise à moyen terme entre 1 500 \$ et 2 000 \$ par enfant. Et le montant peut encore augmenter si on les réutilise pour plusieurs enfants », mentionne Fabienne Degetto, propriétaire de la boutique Maman Autrement, à Saint-Bruno. De plus, parmi les avantages qu'énumère M^{me} Degetto, on retrouve les matières utilisées pour les confectionner; le bambou (60 % plus absorbant que le coton), le chanvre et la microfibre sont plus agréables à porter et moins irritants pour les fesses de bébé.

Subvention rétroactive

Les familles qui souhaitent obtenir le 100 \$ doivent en faire la demande alors que leur bébé est âgé de moins de six mois. De plus, les enfants nés après le 30 juin 2009 sont admissibles rétrospectivement au programme. Les parents auront jusqu'au 1^{er} juin pour se prévaloir de l'aide financière. Pour plus de renseignements sur le programme d'aide financière, visiter le site Internet de la Ville (www.stbruno.ca) ou téléphoner au 450 441-8399.

(Voir autre texte à la page 9.)